



- <u>CIRCULAIRE N° DGS/PP1/DGOS/2013/346 du 18 septembre 2013</u> relative au fonctionnement des comités de protection des personnes
- <u>Arrêté du 19 septembre 2013</u> relatif à la modification de la dénomination du paragraphe 5 "Pansements en fibres de carboxyméthylcellulose" et à l'inscription du pansement en fibres de polyacrylate Urgoclean* des laboratoires Urgo France au chapitre 3 du titre Ier de la liste des produits et prestations remboursables prévue à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale (rectificatif)
- <u>Délibération n° 2013-276 du 26 septembre 2013</u> portant avis sur un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 février 2009 modifié portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « répertoire partagé des professionnels de santé » (demande d'avis n° 13027347) JO du 15 octobre 2013
- <u>Décret n° 2013-871 du 27 septembre 2013</u> relatif à la base de données administratives et scientifiques publique sur les traitements et le bon usage des produits de santé (JO du 29 septembre 2013)
- Le site "médicaments.gouv.fr" est ouvert : http://www.sante.gouv.fr/medicaments,1969.html
- <u>Arrêté du 2 octobre 2013</u> modifiant l'arrêté du 6 février 2009 portant création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « Répertoire partagé des professionnels de santé » (RPPS)
- <u>Décision n° 2013.0118/DC du 2 octobre 2013</u> du collège de la Haute Autorité de santé portant adoption de la charte de qualité des bases de données sur les médicaments destinées à l'usage des logiciels d'aide à la prescription et des logiciels d'aide à la dispensation candidats à la certification de la Haute Autorité de santé et du questionnaire d'évaluation de la satisfaction aux exigences de ladite charte
- <u>Arrêté du 11 octobre 2013</u> fixant la liste des établissements de santé expérimentateurs de la facturation individuelle des prestations de soins hospitaliers aux caisses d'assurance maladie ainsi que le périmètre de facturation concerné par l'expérimentation pour chacun de ces établissements de santé

- <u>Décret n° 2013-923 du 16 octobre 2013</u> pris pour la transposition de la directive 2012/26/UE du 25 octobre 2012 modifiant en ce qui concerne la pharmacovigilance la directive 2001/83/CE instituant un code communautaire relatif aux médicaments à usage humain *JO du 18 octobre 2013*
- <u>Circulaire du 30 octobre 2013</u> relative à la campagne tarifaire 2013 des établissements de santé
- <u>Arrêté du 7 novembre 2013</u> portant approbation de l'avenant no2 à la convention nationale organisant les rapports entre les pharmaciens titulaires d'officine et l'assurance maladie
- Arrêté du 7 novembre 2013 portant approbation de l'avenant no7 à l'accord national relatif à la fixation d'objectifs de délivrance de spécialités génériques
- <u>Arrêté du 8 novembre 2013</u> modifiant l'arrêté du 30 avril 2003 relatif à l'organisation et à l'indemnisation de la continuité des soins et de la permanence pharmaceutique dans les établissements publics de santé et les établissements publics d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Arrêté du 8 novembre 2013 fixant la liste des établissements de santé expérimentateurs de la facturation individuelle des prestations de soins hospitaliers aux caisses d'assurance maladie ainsi que le périmètre de facturation concerné par l'expérimentation pour chacun de ces établissements de santé
- Arrêté du 13 novembre 2013 relatif à la mise en place d'un répertoire national des établissements sanitaires et sociaux
- <u>INSTRUCTION N° SG/DSSIS/INCa/2013/378 du 13 novembre 2013</u> relative à la description du système d'information cible du dossier communicant de cancérologie (DCC)
- Avis de projet de modification des modalités de prise en charge de dispositifs médicaux et prestations associées pour la ventilation assistée visés au deuxième paragraphe de la sous- section 2 de la section 1 du chapitre 1er du titre Ier de la liste des produits et prestations prévue à l'article L. 165-1 du code de la sécurité sociale
- <u>Circulaire N° DSS/MCGR/DGCS/CNSA/2013/357 du 15 novembre2013</u> relative au déploiement de huit ratios de la grille d'analyse des dépenses de soins en EHPAD
- <u>Arrêté du 18 novembre 2013</u> fixant le modèle de rapport d'étape annuel servant de base à l'évaluation du contrat de bon usage mentionné à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale

- <u>Arrêté du 18 novembre 2013</u> fixant le contrat type de bon usage des médicaments et des produits et prestations mentionné à l'article L. 162-22-7 du code de la sécurité sociale
- <u>Instruction n°DGOS/MISOS/2013/384 du 19 novembre 2013</u> relative à la publication du guide pour les directeurs des établissements de santé: introduction à la sécurité des systèmes d'information en établissements de santé
- <u>Instruction n°DGOS/PF2/2013/382 du 19 novembre 2013</u> relative au développement de la simulation en santé
- <u>Circulaire N° DSS/SD5D/2013/386 du 22 novembre 2013</u> relative à la contribution assise sur les dépenses de promotion des médicaments
- Arrêté du 26 novembre 2013 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2013

L'arrêté AFSP1328429A du 19 novembre 2013 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2004 modifié fixant la liste prévue à l'article L. 5126-4 du code de la santé publique prendra effet à compter du 11 décembre 2013.

Article L5126-4

Dans l'intérêt de la santé publique, le ministre chargé de la santé arrête, par dérogation aux dispositions de <u>l'article L. 5126-1</u>, la liste des médicaments que certains établissements de santé, disposant d'une pharmacie à usage intérieur, sont autorisés à vendre au public, au détail et dans le respect des conditions prévues aux <u>articles L. 5123-2 à L. 5123-4</u>. Les conditions d'utilisation des médicaments et des dispositifs médicaux stériles sont arrêtées conjointement par les ministres chargés de la santé et de la sécurité sociale.

La part prise en charge par les régimes obligatoires d'assurance maladie au titre des remboursements afférents à ces médicaments est facturée à la caisse désignée en application de <u>l'article L. 174-2</u> ou <u>L. 174-18</u> du code de la sécurité sociale.

• Arrêté du 29 novembre 2013 relatif aux caractéristiques de la vignette pharmaceutique